



Perpignan, le 8 décembre 2023

Communiqué de presse

LA MAIRIE DE PERPIGNAN COMMUNIQUE

Notre Péssebre reste à sa place

Par une ordonnance rendue ce jour, le Tribunal administratif de Montpellier a rejeté le recours formé par La Ligue des Droits de l'homme (LDH) contre le Péssebre exposé Place de La Loge par la municipalité.

Dans sa décision, la juridiction a retenu que la LDH n'avait aucun intérêt à agir contre notre Péssebre et, surtout, qu'il n'y avait aucune urgence à empêcher les visiteurs et habitants de Perpignan de profiter de cette exposition traditionnelle.

La municipalité accueille avec soulagement cette décision, car elle vient mettre un terme aux ardeurs de tous ceux qui veulent imposer leur pensée et dont l'unique projet est d'empêcher l'expression de notre histoire, de nos traditions et de notre culture.

Laisser le Péssebre de Perpignan à sa place et remettre la LDH à la sienne, c'est en quelque sorte le résultat du jugement qui vient d'être rendu.

Contact presse :

Johanna HALIMI-CLAVERIE, chargée de communication
04 68 66 32 72 • 06 84 28 20 06
halimi.johanna@mairie-perpignan.com

